



DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA BAUSSAINE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 9 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Président.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Aline BOUVIER, Eric LEROSSIGNOL, Joseph QUENOILLERE, France LEMAITRE, Maryvonne RADOUX, Patricia GRIFFE, Fabienne BIDAL, Anne GROSSET

Absents excusés : Guenaelle BELAN , Dominique ROUXEL

Absents non excusés :

<i>Nombre de Membres en exercice :</i>	11
<i>Nombre de Membres présents :</i>	9
<i>Nombre de Membres votants :</i>	9

Madame Aline BOUVIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2015 à l'unanimité.

ORGANISATION DU REPAS DES AINES

La date retenue pour le repas des aînés est le samedi 7 novembre 2015, à la salle associative et culturelle de La Baussaine.

Comme chaque année, une participation de 5 € sera demandée aux personnes de plus de 65 ans présentes au repas, ainsi qu'aux membres du CCAS.

Les personnes de moins de 65 ans souhaitant accompagner leur conjoint paieront le montant total du repas.

Les membres du CCAS iront à la rencontre des personnes concernées entre le 10 et le 20 octobre 2015, afin d'inscrire les personnes souhaitant participer au repas et de récolter les participations financières.

Proposition de faire le service par des jeunes de la commune. Fabienne BIDAL s'occupe de contacter des jeunes pour le service.

Les Tables seront installées la veille par les agents. Les nappes et le couvert sera installé par les membres du CCAS le samedi matin à partir de 10h à la SAC.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

Monsieur le Président rappelle que des colis seront distribués aux personnes n'ayant pas pu venir au repas des aînés. La valeur de ces colis se calquera sur celle du repas des aînés à savoir : 22 € par personne.

Le colis de cette année se composera de :

- Une orchidée
- Une boîte de chocolat
- Le livre de la Commune sur le Chat Botté.

Nous ferons le point sur les personnes qui recevront se colis lors de notre prochaine réunion.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Président donne lecture d'un courrier du 18 septembre 2015 sur lequel « l'association régionale des laryngectomisés et mutiles de la voix de Bretagne » sollicite une subvention au titre de l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas attribuer de subvention à « l'Association régionale des laryngectomisés et mutiles de la voix de Bretagne »

ENSEMBLE AU RESTAURANT

Monsieur le Président rappelle le fonctionnement de cette opération et regrette le peu de mobilisation sur les deux derniers repas.

La volonté du CCAS est d'ouvrir à un plus grand nombre de personnes cette opération. Pour ce faire, il faut remobiliser le plus grand nombre.

Pour le repas du 16 octobre « Ticia » avec Maryvonne RADOUX ET Patricia GRIFFE

Les membres du CCAS adoptent à l'unanimité cette décision.

ETUDE POUR L'ACCUEIL D'UNE FAMILLE DE REFUGIES

Ce point sera traité lors d'un prochain Conseil d'administration.

QUESTIONS DIVERSES

1) Cours d'informatique

Les cours auront lieu dans la salle de la mairie.

Aline BOUVIER s'occupe de mettre cela en place au plus vite et de contacter un maximum de personnes.

2) Point sur les Etats Erdf

3) Attribution d'aide par le departement

4) Prochain Conseil d'Administration

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 20 novembre 2015 à 18h.

La séance est levée à 19h30.

Jérémy LOISEL

ALINE BOUVIER

Joseph QUENOILLERE

France LEMAITRE

Éric LEROSIGNOL

Fabienne BIDAL

Patricia GRIFFE

Maryvonne RADOUX

Anne GROSSET